



BREF MUNICIPAL DE COUCHEY

Bref d'informations N° 298.

SYNTHÈSE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2024.

* * *

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux seront consultables aux différents tableaux d'affichage situés sur la commune : Mairie – Rue Antoine Bolnot – Rue Édouard Herriot, sur le site internet de la mairie : www.mairie-de-couchey.fr, au secrétariat de mairie.

Étaient présents : Mesdames BELORGEY, BOULÈRE, DEREY, HUDELLOT, LAMIA et QUÉTIER.
Messieurs CARRÉ, JEANNIN, CHAUVENET, COLLIN et ZUCCO.

Procurations de : Monsieur BIGUEUR à Monsieur CARRÉ.
Monsieur FRANÇOIS à Monsieur JEANNIN.
Madame SIRUGUE à Madame LAMIA.

Excusé : Monsieur KOHUT.

Secrétaire de séance : Madame Armande LAMIA.



BUDGET / FINANCES

- . **Dépenses d'investissement :** le Maire est autorisé à **engager, liquider et mandater des dépenses** d'investissement sur le budget 2024, jusqu'au vote de celui-ci, à hauteur du quart des crédits d'investissement inscrits en 2023 (hors remboursement de la dette et restes à réaliser), soit **162 000 €**.
- . **Travaux de voirie :** dans le cadre des travaux de réfection des rues Pasteur et Raymond Poincaré, qui débiteront par le haut de la rue Pasteur le **lundi 26 février 2024**, le **chemin des Charrières**, reliant la rue Poincaré à Marsannay-la-Côte, sera remis en état, afin de permettre la mise en place d'une déviation côté nord, et ce, pour un coût de **23 688 € T.T.C.**



INFORMATIONS DIVERSES

- . **Contrat « Grands Projets Côte-d'Or » :** le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer un contrat avec le Département dans le cadre de l'aménagement du terrain multisports, ayant pour objet de définir les objectifs opérationnels du programme « **Contrats Grands Projets Côte-d'Or** », et les moyens de les atteindre, notamment les conditions de versement du concours financier du Département, ainsi que les obligations de la commune en matière de publicité concernant les co-financeurs, compte-tenu de la subvention de **102 000 €** accordée à la commune, par le Conseil Départemental.
- . **Enfouissement des réseaux :** le Conseil Municipal autorise le Maire à demander l'inscription au programme de **dissimulation des réseaux du SICECO**, des rues Jean XXIII, Rameau et Victor Hugo, ainsi que de la ruelle Mirabeau.
- . **Proposition d'acquisition d'une parcelle de terrain :** les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à acquérir, pour le compte de la commune, la **parcelle cadastrée section AC n° 256**, d'une superficie de 588 m², sise au lieudit « Le Grand Pré ».
- . **Délimitation des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAER) :** dans le cadre de la loi APER du 10 mars 2023, le Conseil Municipal définit les zones du Plan Local d'Urbanisme, dans lesquelles il souhaite que les **systèmes de production d'énergies renouvelables** soient autorisés ou exclus, en fonction du type d'énergie (photovoltaïque au sol, photovoltaïque en toiture, éolien, géothermie, bois-énergie, biomasse). Ce document est consultable en mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public du secrétariat de mairie, ou sur

le site internet de la commune www.mairie-de-couchey.fr rubrique Conseils Municipaux – compte-rendu du 15 février 2024.

. **Proposition d'achat groupé de pellets de bois** : dans l'hypothèse où un **groupement d'achat de pellets de bois**, piloté par un habitant de la commune, serait mis en place, il serait intéressant de connaître le nombre de foyers se chauffant avec ce type d'énergie, et pouvant être intéressés par cette démarche. Merci de bien vouloir en informer la mairie, le cas échéant.



SERVICES MUNICIPAUX OU INTERCOMMUNAUX

. **Proposition de fusion des postes de directrices des écoles de Couchey** : sur proposition de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, et en concertation avec l'équipe pédagogique, un **projet de fusion des deux écoles** de la commune de Couchey est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. L'objectif étant de créer un unique groupe scolaire, avec une seule direction, **à compter de la rentrée 2024**. Par 5 voix contre (Mesdames Boulère, Hudelot, Quétier, Messieurs Collin et Zucco), 2 voix pour (Messieurs Carré et Bigueur) et 7 abstentions, la proposition de fusion des écoles de Couchey **est rejetée**.

. **Agence postale communale** : l'agence postale sera exceptionnellement fermée **du lundi 26 février au lundi 04 mars 2024 inclus**. Les colis, lettres recommandées et autres seront à récupérer à la Poste de Marsannay-la-Côte.



RAPPEL DES MANIFESTATIONS

. **Dimanche 10 mars 2024** : **Dictée de la Solidarité** organisée par les Anciens Élèves de l'École Communale de Couchey, salle Albert Derey.

. **Samedi 16 mars 2024** : **soirée Saint-Patrick** organisée par l'association Entre loups à la salle Albert Derey.

. **Mardi 19 mars 2024** : commémoration du « **Cessez-le-feu** » en Algérie au cimetière.

. **Samedi 23 mars 2024** : **collecte de livres** à la salle Albert Derey, par les membres du **Conseil Municipal Jeunes**, en vue de la mise en place d'une nouvelle boîte à livres.

. **Dimanche 24 mars 2024** : après-midi **Chasse aux Œufs**, organisée par l'association Entre Loups.